

# LARUNS



# LARUNTZ

magazine

N°15 - Août 2019  
[www.laruns.fr](http://www.laruns.fr)

DOSSIER

## Artouste: La station (re)devient communale !

LES DETAILS DANS CE NUMÉRO



**Thermalisme:**  
Un projet commun  
"Eaux-Bonnes  
Eaux-Chaudes  
Laruns"

**Travaux**  
De nouveaux  
sanitaires sous les  
Halles

**Rénovation de  
logements**  
Vos projets  
facilités

# LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens, Chers amis,

## *Que de chemin parcouru depuis la fin de l'année 2018 !*

En quelques mois seulement, Laruns a ouvert une nouvelle page de son histoire, avec la reprise en régie de sa station d'Artouste. Alors qu'en décembre dernier nous vous faisons part dans ces colonnes de l'action judiciaire en cours entre la Commune de Laruns et son délégataire Altiservice, un accord transactionnel entre les parties est venu mettre un terme au contentieux. Ce virage aussi rapide qu'inattendu est le fruit d'un travail intense, dont j'ai souhaité vous révéler les détails dans ce dossier spécial.

## *Artouste devient Laruns, mais Laruns n'est pas qu'Artouste !*

La conduite de ce dossier n'a pas empêché la Municipalité de poursuivre son action et ses projets. Si l'activité touristique est un puissant moteur de l'économie du territoire, son développement ne saurait être réalisé au détriment des larunsois. Travaux, enrichissement de l'offre culturelle et lancement du projet de centre aqua-ludique à l'entrée de Laruns : vous pourrez constater au fil des pages qu'élus et services municipaux travaillent sans relâche à l'amélioration de notre cadre de vie.

## *Ce début d'année 2019 a également connu son lot d'inquiétudes.*

Ce printemps, nous avons eu confirmation que l'une des deux ourses réintroduites en octobre dernier avait élu domicile sur le territoire de Laruns. Cette nouvelle est l'occasion pour moi de réaffirmer tout mon soutien aux bergers du territoire qui, au-delà des dispositifs d'alerte mis à leur disposition, sont privés cette année d'une saison d'estive sereine.

Sur le plan politique, les Elections européennes ont fait émerger en mai dernier un message nouveau à Laruns, avec l'arrivée du Rassemblement national en deuxième position des suffrages exprimés. Dans la lignée du mouvement des « gilets jaunes », ce résultat ne peut qu'alerter l'homme politique que je suis sur une fracture sociale ressentie jusque dans nos montagnes.

Cette crainte est d'autant plus vive que nos services publics, indispensables au maintien de notre qualité de vie, sont en danger. En juin dernier, un projet de suppression de la Trésorerie de Laruns a été dévoilé. Demain, qu'en sera-t-il de la Poste ? La centralisation sans limites est alarmante, et je suis déterminé à ne pas laisser se déliter notre offre de services !

J'exprime enfin ma vive inquiétude quant au sort qui est aujourd'hui réservé aux Maires. Privés de compétences, privés de dotations...et désormais privés du respect notre fonction. L'agression mortelle du Maire de Signes (83) lève le rideau sur une recrudescence des incivilités que tous les Maires ressentent. De par notre proximité nous sommes en première ligne, en dépit des nombreux sacrifices personnels qu'implique notre engagement. Est-il normal qu'un maire sur deux ne souhaite pas se représenter aux prochaines élections de 2020 ?

C'est malgré tout avec espoir que j'en appelle à la conscience de chacun, pour que l'échelon communal conserve son rôle indispensable de proximité, si cher au cœur des français !

**Sur notre beau territoire de Laruns ou ailleurs, je vous souhaite à tous, Chers concitoyens, Chers amis, une belle fin d'été.**

**Le Maire, Robert CASADEBAIG**

## SOMMAIRE

-  BREVES 3-5
-  DOSSIER 6-9
-  THERMALISME
-  URBANISME 11
-  TRAVAUX 12-15

-  TOURISME 16-17
-  PASTORALISME 19
-  VIE SOCIALE 20
-  CULTURE 21-22
-  PATRIMOINE 23
-  AGENDA 24





## CÉRÉMONIES

### Les vœux du Maire pour 2019

Le 23 janvier dernier, représentants associatifs, acteurs économiques et partenaires institutionnels étaient réunis à l'Espace 2015 pour célébrer la nouvelle année. En présence du Sous-Préfet d'Oloron, le Maire a profité de cette Cérémonie des vœux pour informer le public venu nombreux des projets en cours, et souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants de Laruns.



Deux jours plus tard, c'est au personnel communal que le Maire a présenté ses vœux. La soirée fut l'occasion de mettre à l'honneur la longévité de sept agents au sein des services de la Commune par la remise de médailles d'ancienneté, et de souhaiter une bonne retraite à Marilou Bayloq-Sassoubre et Mario Prandi.



### Moins de maisons fermées !

Fin 2015, des élus municipaux ont arpenté les rues de Laruns et identifié une soixantaine d'habitations inoccupées. Les propriétaires concernés ont été contactés, et 4 ans plus tard le bilan est positif : il ne reste plus qu'une vingtaine de maisons inhabitées, suite à un élan de ventes-rénovations ■



### Laruns, toujours privée de DGF

L'arrêté ministériel du 21 mai 2019 l'a confirmé: Laruns ne bénéficiera d'aucune dotation d'Etat au titre de l'exercice 2019.

**Dotation forfaitaire + DSU + DSR+ DNP = 0 €**  
Pour rappel, ces dotations représentaient plus de 500 000 € en 2011...quand dans le même temps plus de 100 000 € sont désormais ponctionnés sur le budget communal au titre du FPIC ■

## COMMUNICATION

### Le site internet de Laruns fait peau neuve !

Vous l'avez sans doute remarqué, le site internet [laruns.fr](http://laruns.fr) a été entièrement rénové. Son ancienne version étant devenue obsolète, il était essentiel pour la Commune de se doter d'un nouvel outil de communication digitale. C'est à J.J Stockli (agence Scom Communication à Nay) qu'a été confiée la mission. Pendant plusieurs mois, il s'est investi pleinement dans le projet avec une ambition: "montrer des gens (travailleurs, jeunesse, aînés, visiteurs...), au-delà des paysages larunsois connus de tous. Mais la vocation de ce nouvel outil est

avant tout d'informer :  
- les larunsois sur la vie municipale : actualités, comptes-rendus des délibérations du Conseil municipal, accès direct aux documents d'urbanisme...  
- les visiteurs et nouveaux arrivants sur le territoire (histoire, patrimoine...) et sur la vie locale (services, culture, sport, associations...)  
Bonne navigation à tous !

**Laruns Magazine n°19**  
**Septembre 2019**



## DÉMATÉRIALISATION: LA COMMUNE SE MET EN CONFORMITÉ



### PAIEMENT EN LIGNE

C'est nouveau, vous avez désormais la possibilité de payer vos factures d'eau/assainissement en ligne. Un lien vers la plateforme de paiement vous sera délivré au bas de votre facture du 1er semestre 2019. Cette nouvelle possibilité fait suite au décret du 1er août 2018, qui impose aux collectivités de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne avant le 1er juillet 2022, pour l'ensemble des services publics locaux. A Laruns, les autres créances ne tarderont pas à suivre: cantine, garderie, loyers...

### POLICE RURALE

Dématérialisation toujours, le procès verbal électronique (PVE) remplace désormais le timbre-amende manuscrit pour les infractions relatives au stationnement et à la circulation routière. Doté d'une tablette, le Garde-Champêtre relève les données de l'infraction, qui sont ensuite contrôlées par le Centre national de traitement. L'avis de contravention est alors envoyé au domicile du contrevenant, identifié par sa plaque d'immatriculation.



### PROTECTION CIVILE

Parce qu'ils permettent de sauver des vies, la Commune de Laruns dispose de 7 défibrillateurs cardiaques accessibles à tous en cas de besoin (stade, piscine, Espace 2015, gymnase, halles, établissement thermal et Fabrèges). Un défibrillateur mobile devrait être acquis prochainement pour être mis à la disposition des associations lors de certaines manifestations, ou des agents de Bious-artigues l'été.



## COMMISSION SYNDICALE DU HAUT-OSSAU UNE GRANGE DE SÉCHAGE DE FOURRAGES UNIQUE EN FRANCE !

Depuis le 15 juin dernier, la grange de séchage du fourrage du Pont-Long est entrée en activité, et les premières bottes ont été conditionnées.

De par sa capacité, elle est unique en France car elle permet de conditionner 40ha de foin en une seule fois. Le fourrage est coupé, fané et reste désormais très peu au sol afin de conserver la totalité des feuilles et leur valeur nutritive. 6 cellules de stockage permettent le séchage du fourrage (en moyenne en 4 à 5 jours selon les conditions météo) grâce à 3 puissants ventilateurs fonctionnant à l'énergie solaire. Une technologie innovante de panneaux solaires permet la production de chaleur nécessaire au fonctionnement des ventilateurs et la production d'électricité est vendue.

Les premiers résultats sont concluants : la qualité est au rendez-vous et saura ravir les éleveurs producteurs de la haute vallée.

Le prochain bulletin de la CSHO se chargera de toutes les explications techniques nécessaires.

Une journée "portes ouvertes" sera organisée afin de permettre au public de mieux connaître ce site récemment rénové ■



Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

## JEUNESSE

### LES ENFANTS DE LARUNS VONT AVOIR LEUR PROPRE CONSEIL MUNICIPAL



Née de la volonté du Maire de Laruns de donner aux plus jeunes le goût de l'engagement citoyen, l'idée de créer un "Conseil municipal des Jeunes" a émergé. En partenariat avec l'école primaire (Mme Canonge, Directrice) et le collège des Cinq Monts (Mme Monbec, Professeur d'Histoire-Géographie), le projet concerne les élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème. Ces derniers ont récemment été consultés sur les projets qu'ils souhaitaient voir

émerger sur Laruns, ainsi que sur leur vision de l'avenir d'Artouste.

Le 4 juin dernier, une présentation de l'action communale leur a été faite par des élus de Laruns, qui en ont profité pour échanger avec eux sur leurs idées de projets à mener. Prochaine étape à la rentrée scolaire: les élèves assisteront à un véritable Conseil municipal à la Mairie, avant de tenir le leur prochainement ! ■

### L'ÉCOLE PRIMAIRE EMBELLIE

Cette année, l'école primaire de Laruns a connu quelques améliorations. La cour de récréation a tout d'abord été réaménagée en cours d'année scolaire, puis il s'est agi de décorer le nouveau portail d'entrée. Un projet de fresque a été lancé, et les élèves de CM1-CM2 se sont mis au travail durant plusieurs semaines pour choisir les dessins, avant de passer à la réalisation. Une fois terminée, la fresque a été officiellement inaugurée le 5 juillet dernier en présence du Maire de Laruns, qui a tenu à féliciter les élèves pour la réussite de ce projet !



## PATRIMOINE

### UNE UNIVERSITAIRE RÉALISE UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE DES EAUX-CHAUDES



Le 4 juillet dernier au cinéma de Laruns, Viviane Delpech (Docteur en Histoire de l'art et Chercheur à l'Université de Pau) est venue présenter aux larunsois une synthèse de ses travaux de recherche sur le patrimoine bâti et paysager des Eaux-Chaudes. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet européen d'inventaire du patrimoine lié au thermalisme dans l'ensemble du massif pyrénéen, mené en partenariat entre les universités de Toulouse, Pau, et Perpignan, ainsi que les services régionaux d'Inventaire de Nouvelle-

Aquitaine et d'Occitanie.

Cette conférence passionnante fut l'occasion de retracer l'histoire de ce lieu dont peu connaissent les évolutions, depuis son premier âge d'or au XVIe siècle (et les séjours de la cour de Navarre) jusqu'au nouveau tourisme sanitaire et social des Trente Glorieuses. Tous les auditeurs -Maire compris - en ont appris sur ce site emblématique, si cher à Laruns. Le contenu de cet inventaire sera bientôt mis en libre accès, sur un site internet que nous ne manquerons pas de vous communiquer ■

## i SERVICES COMMUNAUX

Suite à la nomination de Jean-Christophe Lalanne comme Directeur de la régie d'Artouste, la direction des Services techniques de Laruns est désormais assurée conjointement par Hervé Arruebo (ateliers@laruns.fr) et Lionel Arruebo (urbanisme@laruns.fr).

*Tournant décisif pour Laruns et sa station d'Artouste en ce début d'année 2019 ! Alors qu'une affaire judiciaire était en cours, la Commune et son délégataire Altiservice ont décidé à l'amiable de rompre par anticipation le contrat de Délégation de service public qui les liait depuis 2005. Objectif pour la Commune : récupérer en régie la gestion du domaine skiable et du Train touristique d'Artouste.*

*Retour en 5 étapes sur cet événement majeur.*

## 1 Le début d'une bataille judiciaire

Début 2018, suite à l'échec de négociations entre la Direction d'Altiservice et la Commune de Laruns sur des différends financiers, l'affaire se poursuit sur le terrain judiciaire. En juin, la société Altiservice en charge de l'exploitation du site d'Artouste (domaine skiable et train) dépose une requête auprès du Tribunal administratif de Pau, invoquant des « manquements contractuels » de la part de la Commune de Laruns dans le cadre de l'exécution de la DSP. La société délégataire invoque un déficit d'exploitation cumulé de près de 13 millions d'euros ; préjudice subi selon elle du fait de la non-réalisation par la Commune d'investissements sur le domaine

skiable et le village de Fabrèges. Au-delà de la réparation de ce préjudice, Altiservice demande au juge administratif la résiliation judiciaire de la DSP d'Artouste. En réponse, la Commune de Laruns dépose en octobre 2018 un mémoire en défense contestant le montant du préjudice invoqué par Altiservice, en raison de la prescription des créances de la société antérieures à la saison 2012-2013. La Commune invoque également la nullité du contrat de DSP, et réclame une participation financière d'Altiservice au titre de la rénovation de la télécabine de la Sagette.



## 2 Fin 2018: reprise des négociations et divorce à l'amiable

Ce protocole d'accord transactionnel est approuvé le 8 février 2019 par le Conseil municipal de Laruns, puis officiellement signé par les parties le 7 mars. Il est la traduction d'un « divorce de raison », sans véritable gagnant ni perdant. Bien qu'engagée à verser l'importante somme d'1,7 millions d'euros (900 000 € le 30 septembre 2019 et 800 000 € le 30 septembre 2020), la Commune de Laruns a évité un risque contentieux estimé à 13 millions d'euros. Pour sa part, la société Altiservice est sortie sans fracas d'une impasse de laquelle elle souhaitait sortir.

Contre toute attente, un rapprochement s'opère fin 2018 entre les parties, et les négociations reprennent entre Altiservice et la Commune de Laruns par avocats interposés. Après plusieurs semaines de discussions, les parties parviennent à un protocole d'accord transactionnel actant la rupture anticipée de la DSP au 1er avril 2019, moyennant le versement d'une indemnité par la Commune au délégataire sortant: 1,7 millions € portant réparation de tous préjudices subis au titre de la DSP + achat des biens de reprise. L'accord acte également, à compter du 1er avril 2019, la substitution de la Commune à Altiservice dans l'ensemble des droits et obligations résultant de la convention d'exploitation du train touristique d'Artouste conclue avec la SHEM.

## 3 Une passation accélérée mais réussie

Pressées par l'échéance du 1er avril, Altiservice et la Commune de Laruns ont eu à relever un véritable défi : assurer une transition satisfaisante en moins de 2 mois. Plusieurs réunions de travail sont alors organisées en Mairie de Laruns, en étroite collaboration avec l'équipe dirigeante d'Altiservice. Dans un temps restreint, il s'est agi de régler les points suivants :

**-le volet social** : une attention particulière a été portée au respect du cadre légal de la reprise du personnel, tant pour les employés permanents que pour le personnel saisonnier. Par ailleurs, le Maire de Laruns a tenu à recevoir en Mairie les représentants du personnel d'Altiservice puis l'ensemble des employés, afin de les rassurer sur la passation en cours.

**-la question de l'inventaire des biens** : il s'est agi d'établir la liste détaillée des biens « indispensables au service » revenant gratuitement à la Commune (les "biens de retour" ex: remontées mécaniques), des biens « utiles au service » pouvant être rachetés

par la Commune (les "biens de reprise" ex: véhicules, dameuse...), et des biens propres à la société Altiservice.

**-Le volet informatique** : le départ d'Altiservice a eu des répercussions sur de nombreux aspects : télécommunications, architecture du réseau, logiciels, mails, vente en ligne... Tous ces points ont pu être traités en collaboration avec l'informaticien de la société.

**-Les contrats en cours** : assurances, télécoms, ou même navette hivernale pour les saisonniers: la majorité des contrats d'Altiservice ont été conservés. Dans un souci de continuité, il s'est agi de conserver ce qui "fonctionnait bien".

Au terme de cette phase de travail, un constat a été unanimement partagé : la passation a été réalisée en bonne intelligence entre le délégataire sortant et la Commune, dans l'intérêt du site et du territoire tout entier.

## Qu'est ce qu'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière?



- C'est un établissement distinct de la collectivité de rattachement, prenant la forme d'un Établissement public industriel et commercial (EPIC)

- C'est une structure financièrement autonome qui est dotée de la personnalité morale, et applique les règles de la comptabilité publique

- Elle est administrée par un Conseil d'administration, son Président, et un Directeur.

- Elle est autonome pour la passation de ses marchés, le recrutement de son personnel, la fixation des redevances, la gestion de son patrimoine, la gestion d'un budget propre.

## 4 Quelle structure pour gérer le site d'Artouste ?

En faisant le choix de reprendre à son compte la gestion du domaine skiable et du Train touristique d'Artouste, la Commune de Laruns a eu à choisir la structure juridique la plus adaptée. Sur recommandation de son cabinet-conseil, le choix s'est porté sur la régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce choix a été validé par les élus lors du Conseil municipal du 28 mars 2019, portant création de la régie municipale d'Artouste et validation de ses statuts.

# 5 1er avril 2019: la régie d'Artouste aux commandes

Officiellement aux commandes depuis le 1er avril 2019, la Régie d'Artouste a réuni son premier Conseil d'administration dès le lendemain pour en désigner ses membres (voir ci-dessous). Ce premier CA a également permis l'approbation du budget primitif 2019, ainsi que la validation d'une avance de trésorerie de 300 000€ de la Commune en faveur de la régie. Sans attendre, le Maire de Laruns et Président de la régie a souhaité la création d'un

groupe de travail intitulé « Artouste, demain ? », destiné à penser l'avenir du site. Composé d'élus, de membres de la régie et de techniciens, ce collectif s'est réuni à trois reprises depuis avril, avec pour objectif de lister les opérations de développement à conduire pour réinventer le site été comme hiver. Parmi les nombreuses opérations de développement listées, certaines ont déjà été réalisées, et peuvent être découvertes dès aujourd'hui par les visiteurs.

## LA RÉGIE MUNICIPALE D'Artouste Laruns

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### PRÉSIDENTE:

**PRÉSIDENT: Robert CASADEBAIG**

**VICE-PRÉSIDENTE 1: Sylvie CASSOU VICE-PRÉSIDENT 2: Bruno BAYLOCQ-SASSOUBRE**

#### ÉLUS DE LARUNS \*

**Robert CASADEBAIG:**

Maire de Laruns

**Pierre MOUNAUT:**

Adjoint au Maire de Laruns

**Sylvie CASSOU:**

Adjointe au Maire de Laruns

**Bruno BAYLOCQ-SASSOUBRE**

Conseiller municipal

**Laure GROS:**

Conseillère municipale

**Françoise FEUGAS:**

Conseillère municipale

**Jeanine TOST:**

Conseillère municipale

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES \*

**Corinne CRABÉ-PERMAI:**

Directrice de l'Office de tourisme Laruns-Artouste

**Jacques PÉDEHONTAA:**

Conseiller départemental et Président de l'AaDT Béarn-Pays-Basque

**Francis DOUX:**

Vice-Président de la CCVO en charge du Tourisme et de la

Communication

**Isabelle SANCHETTE**

Présidente de l'association "Artouste - Vallée d'Ossau"

**Bernard RAGUE:**

Représentant du collectif de copropriétaires Artouste-Fabrèges

**Olivier BLANCHET:**

Représentant le Club alpin français

### LA DIRECTION

**DIRECTEUR: Jean-Christophe LALANNE**

**DIRECTEUR ADJOINT: Xavier LAINÉ**

**DIRECTEUR ADJOINT: Gilles VIGNEAU**

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

8

\* Désignés par le Conseil municipal de Laruns, sur proposition du Maire

# C'EST NOUVEAU

## A ARTOUSTE!



### RELOOKING

Billetterie et gare de départ repeintes en blanc, herbe synthétique et nouveau chalet sur la rotonde, parcours clients repensé...la station se modernise !

C'est le prix - divisé par 2 - de la montée à Artouste par la télécabine de la Sagette

5€



### MOUNTAINKART



25 000

C'est le nombre de passagers du Train en juillet, soit 4 000 de plus que l'an dernier à la même période. Il s'agit du 2ème meilleur chiffre mensuel de ces 10 dernières années !

### Ouverture estivale du télésiège de l'Ours

Pour faciliter l'accès des visiteurs au plateau du Soussouéou, le télésiège de l'Ours est désormais ouvert juillet/août. Un bon moyen d'allier en une journée train d'Artouste et randonnée.



### Réouverture du "Restaurant du Lac"

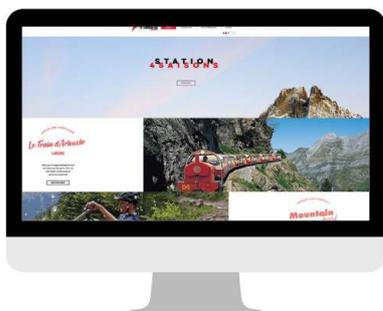
Exploitée par la régie, la buvette/snack située à l'arrivée du train d'Artouste a rouvert ses portes. L'équipe en place propose toute la saison boissons et restauration rapide à base de produits locaux.



67

C'est le nombre de plaques d'immatriculation de véhicules provenant de départements et pays différents relevés à Artouste un jour d'affluence en août !

## OBJECTIF COMMUNICATION !



Nouveau site internet : [www.artouste.fr](http://www.artouste.fr)

Réseaux sociaux:

 Train d'Artouste

 @train\_artouste

Le train touristique d'Artouste attire les médias nationaux depuis le début de la saison: TF1, France 3, M6 ou Europe 1 lui ont déjà consacré un reportage !



# THERMALISME

Pour la première fois de leur histoire, les Communes d'Eaux-Bonnes et Laruns ont décidé d'unir leurs forces autour d'un projet thermal commun:  
**EAUX-BONNES - EAUX-CHAUDES - LARUNS**

## UN AVENIR THERMAL...PARTENARIAL !

C'est inédit. L'heure est au rapprochement entre les établissements thermaux voisins d'Eaux-Bonnes et Eaux-Chaudes. Séparés par le massif du Gourzy, ils coexistent depuis des siècles dans une forme de concurrence; chacun tirant profit de ses atouts respectifs. Mais l'eau thermale, richesse immémoriale du Haut-Ossau, est aujourd'hui au cœur d'un projet de territoire nouveau.

En février dernier, les maires des deux communes d'Eaux-Bonnes et Laruns ont signé un « Protocole de collaboration » entérinant ce partenariat inédit. Il s'agit de mener à bien un programme « Santé-Forme-Bien-être » unique en Ossau, autour d'une ressource thermale naturelle et durable.

L'objectif : proposer une nouvelle offre complémentaire sur 3 sites: Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes et Laruns. Ce projet, défini à horizon de 3 à 5 ans, s'articule autour d'un « triptyque »:

- **EAUX-CHAUDES:** Reconversion du site en centre européen de formation aux métiers de la montagne, « Spa nature » et « Médi spa », et création d'hébergements.
- **EAUX-BONNES:** Remise en conformité des Thermes, et réhabilitation d'un établissement résidentiel
- **LARUNS:** Création d'un complexe thermo-minéral

## \* ZOOM SUR :

### LE FUTUR COMPLEXE THERMO-MINERAL DE LARUNS

Il s'agira d'un complexe alliant à l'activité balnéo «classique», un **concept inédit innovant et inédit dans les Pyrénées** d'éveil des sens: sons, images, senteurs, surfaces tactiles.

Le bâtiment s'implantera en remplacement de la piscine municipale actuelle, mais conservera sa vocation d'apprentissage avec le maintien d'un bassin dédié à la natation. Ce complexe, situé sur un **espace stratégique**, sera pensé au mieux pour aménager une entrée de Laruns réussie.

L'**autonomie énergétique** du bâtiment est au cœur du projet. Les bassins seront alimentés par l'eau à 34° descendue de la source des Eaux-Chaudes, et le bâtiment sera raccordé à la chaudière « bois énergie » existante qui permet actuellement de chauffer l'Espace 2015 et la piscine.

**Objectif : créer un bâtiment économiquement et énergétiquement performant !** Cet établissement offrira à Laruns un équipement attractif majeur, qui rayonnera bien au-delà de ses frontières. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans une démarche d'**attractivité touristique « quatre saisons »**, aussi indispensable que prometteuse.

Une structure juridique *ad hoc* unissant les deux Communes devrait être créée prochainement pour assurer la maîtrise d'ouvrage puis l'exploitation du projet global.

## THERMES DES EAUXCHAUDES

### Une saison 2019 exceptionnelle .

Suite à l'annonce de la fermeture cette saison de l'établissement thermal des Eaux-Bonnes en raison de problèmes sur la structure de la "Bulle", la Commune de Laruns a souhaité apporter son soutien. Les Maires des deux communes se sont immédiatement concertés pour faire face à cette problématique et accueillir les curistes locaux des Eaux-Bonnes. Au travers d'une organisation optimisée, Eaux-Chaudes a donc pu accueillir 300 curistes de plus. Depuis le 2 mai, l'établissement qui emploie 17 salariés tourne à plein régime pour gérer au mieux cet accroissement d'activité. Un 3ème kiné a même dû être recruté.

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

10



Fin juin, un appel d'offres « Conception, Réalisation, Exploitation, Maintenance » (CREM) a été lancé. La procédure de sélection devrait s'achever début 2020 par le choix du candidat retenu.

# URBANISME

## LE PLU, UN DOCUMENT "VIVANT"



**A**pprouvé le 10 octobre 2018 par le Conseil municipal après 17 ans de procédure, le Plan local d'urbanisme de Laruns va connaître ses premières adaptations. Le 21 mai dernier, le Conseil municipal a en effet décidé à l'unanimité de prescrire une révision simplifiée, ainsi que deux modifications du PLU.

*Les détails de ces 3 projets.*

### ➔ *La révision simplifiée du PLU*

**C**ette révision s'inscrit dans le cadre de la réalisation du complexe thermo ludique (cf: p10), et vise à assurer le développement économique et touristique de la Commune.

Elle consiste à classer en « zone urbaine » ou « à urbaniser » un ensemble de parcelles situées dans le quartier de l'ancienne gare, jusqu'ici classées en secteur Ab (secteurs agricoles où les constructions, installations et équipements sont interdits). Comme l'impose l'article L153-31 du Code de l'urbanisme, une révision allégée du PLU est nécessaire lorsqu'une réduction d'une zone agricole est

envisagée, sans toutefois qu'il ne soit porté atteinte aux orientations du Plan d'aménagement et de développement durables (PADD).

Désormais prescrite par le Conseil municipal, cette révision allégée va nécessiter l'assistance du Service d'Urbanisme Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale, ainsi que d'un bureau d'études. En parallèle, une phase de concertation avec la population va être ouverte. Des documents seront mis à la disposition du public en Mairie et sur le site internet de la Commune, et un registre permettra aux habitants et autres personnes intéressées d'exprimer leurs observations

### ➔ *Les modifications du PLU*

#### **"Amendement Dupont"**

**L'**article L 111-6 du Code de l'urbanisme (ou "Amendement Dupont") institue une bande inconstructible de 75m de part et d'autre des voies classées à grande circulation, dont fait partie la RD934 qui traverse Laruns. Un PLU peut toutefois fixer des règles différentes ("Amendement Dupont"), si une étude démontre que cette dérogation prend en compte un certain nombre de critères: nuisance, sécurité, architecture, paysage...

Une telle étude a été lancée à Laruns pour permettre de lever ce recul sur les parcelles constructibles situées aux abords de la RD934.

#### **Refuge d'Arrémoulit**

**P**orté par la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne, le projet d'agrandissement du refuge d'Arrémoulit nécessite la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) dans le cadre de la Loi Montagne.

Pour cette raison, le PLU de la Commune de Laruns doit être modifié, et de nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) doivent être définies sur le secteur concerné.

Cette modification, dont la charge financière sera supportée par la FFCAM en tant que propriétaire du refuge, va faire l'objet d'une enquête publique prochainement.

**Laruns Magazine n°19**

**Septembre 2019**

# TRAVAUX

## DE NOUVEAUX SANITAIRES SOUS LES HALLES



Depuis fin mai, Laruns dispose de nouveaux sanitaires. Devenus vétustes, les anciens ont été démolis et la zone désamiantée. Un nouveau local a donc été pensé et construit dans l'angle sud-est de la cour accessible depuis les Halles. Le bâtiment a été réalisé sur un tracé géométrique issu d'un cercle, dont les cloisonnements, poteaux et éléments de structure suivent le rayonnement. Côté matériaux, zinc, bois et pierres locales ont été privilégiés. Le projet, qui a coûté près de 100 000 €, a été subventionné à hauteur de 25 000€ par la CCVO au titre de son Fonds de concours.

En complément, un local en bois a été créé par les services techniques de la Commune pour y stocker du matériel, et servir de "loges" pour les artistes lors des animations estivales. Une porte automatique coulissante a également été installée pour permettre ponctuellement de séparer la halle de la cour.



## EN BREF

### LA FONTAINE EST RÉPARÉE



Le 23 février dernier, un poids-lourd voulant tourner autour de la fontaine est monté sur sa bordure. Résultat: plusieurs blocs de marbres arrachés, et un édifice dégradé à l'approche de la saison estivale.

Sans attendre, les travaux de réparation ont donc été lancés, afin que l'édifice soit remis à neuf avant l'arrivée des touristes estivaux.

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

12



## LE POINT SUR LES COMPTEURS D'EAU



### LA POSE DES COMPTEURS A DÉMARRÉ

Nous vous l'annonçons dans le précédent Bulletin, la Commune de Laruns est soumise depuis 2016 à l'obligation préfectorale d'installer des compteurs d'eau sur l'ensemble des logements de son territoire. Le chantier, qui a démarré au printemps, s'effectue quartier par quartier. Le 23 avril dernier, un courrier a été adressé à l'ensemble des larunsois pour les informer du planning prévisionnel des travaux.

A ce jour, des compteurs d'eau ont été installés à :

- Laruns bourg (installations ne nécessitant pas de travaux)
- Goust
- Fabrèges
- Miégebat
- Pont de Camps
- Pourtalet
- Geteu

### TRAVAUX A VENIR

Restent à équiper avant la fin de l'année les hameaux de Gabas et Eaux-Chaudes, ainsi que les sites d'Artouste (usine, télécabine, lac).

La 2ème phase des travaux concernera le reste des compteurs sur Laruns bourg (environ 960), et devrait s'étendre d'avril à fin 2020.



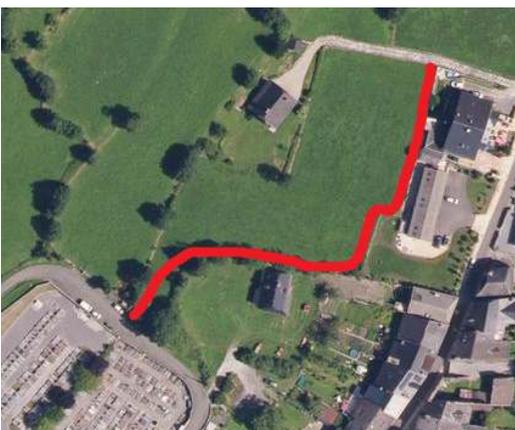
Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, un questionnaire sera distribué aux abonnés par l'entreprise, qui les informera par ailleurs des délais prévisionnels.

Pour rappel, la nouvelle tarification ne s'appliquera qu'à la fin du chantier, lorsque l'ensemble du territoire sera équipé de compteurs.

### Bonne nouvelle

Suite à la demande de subvention déposée au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) pour contribuer au financement de l'opération, la Commune bénéficiera d'un soutien financier de 20%.

## CRÉATION D'UN NOUVEAU CHEMIN COMMUNAL



Pour permettre le passage des troupeaux, un chemin piétonnier a été créé par les Services techniques de Laruns, depuis le cimetière jusqu'au carrefour de Hourque.

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

# TRAVAUX

## RÉNOVATION: VOS PROJETS FACILITÉS !

Réaliser des économies d'énergie, améliorer son confort de vie, ou pouvoir mettre à la location un logement devenu vétuste, les motifs de rénovation sont divers. Pour vous aider à vous y retrouver, quelques éléments d'information sur les dispositifs et interlocuteurs locaux de la rénovation énergétique.

### Accessibles à tous

\*propriétaires occupants et locataires

### LES AIDES FINANCIÈRES

Cumulables pour la plupart !

### Sur conditions de ressources

\*pour les foyers modestes à très modestes



#### L'éco-prêt à taux zéro

Prêt à taux d'intérêt nul pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique. Prêts de 10 000 € (action seule) à 30 000 € (3 travaux ou +)



#### Le crédit d'impôt pour la transition énergétique :

Déduction d'impôts faite à N+1 à hauteur de 30% du montant des travaux. Plafonds de dépenses: 8000 € (personne seule), 16 000 € (couple) et 400€ de + par personne à charge.



#### La TVA à taux réduit:

Un taux réduit de TVA à 5,5 % s'applique pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique d'un logement.



#### Les Certificats d'économie d'énergie :

Prime versée par des grands fournisseurs d'énergie pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique d'un logement.

+ **Dispositif "Coup de pouce"**: bonification pour des travaux d'isolation et de remplacement du système de chauffage.

Pour un ménage modeste: prime de 4000 € pour le remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur.

### Le programme d'intérêt général "Bien Chez Soi" du CD64 :



Les programmes d'aides de l'ANAH:

- "Habiter mieux sérénité" \*
- "Habiter mieux agilité"

Dans les 2 cas, prise en charge de 35 % (foyers modestes) à 50% (foyers très modestes) du montant des travaux.

\* + prime "Habiter mieux" de 10%



+ aides du Conseil départemental et de la CCVO



**80%** C'est la part du montant des travaux pouvant être prise en charge par ces financements cumulés !

## UN PROJET ?

La plateforme de rénovation énergétique de l'habitat animée par la CCVO (en partenariat avec la CCHB et le PNP) propose un accompagnement technique gratuit des particuliers qui ont un projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation).

Depuis sa création en 2016, près de 450 personnes ont été accompagnées par la plateforme.

**CONTACT: Jérémie MOUNICOU - 05 59 05 66 77**

## Toitures/Façades: La Mairie vous subventionne

Depuis près de 20 ans, deux dispositifs permettent aux propriétaires de Laruns de bénéficier de subventions pour la rénovation de leur toiture/façade, et ce quel que soit leur niveau de ressources.

Pour chacune de ces primes, le montant maximum de l'aide est fixé à 2 134 €, pour un plafond subventionnable de 10670 € : soit une prime de 20%.

Ces dispositifs vous intéressent ? Règlements et formulaires de demande sont téléchargeables sur [www.laruns.fr](http://www.laruns.fr)

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

# TRAVAUX

LES <sup>compagnons</sup>  
BÂTISSEURS

SAU SOUTIEN DES  
FOYERS MODESTES

*Implantée en Béarn depuis 2018, l'association régionale des Compagnons Bâtitisseurs oeuvre à l'amélioration de l'habitat des foyers modestes et à la performance énergétique des logements, tout en favorisant l'insertion sociale et l'accès à l'emploi. A Laruns, plusieurs chantiers ont déjà été menés.*

En partenariat avec la SHEM, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Paloise et la Fondation Abbé Pierre, l'action des Compagnons Bâtitisseurs de Nouvelle-Aquitaine vise en priorité les **foyers très modestes en milieu rural**. En complémentarité des dispositifs existants, l'association intervient autant chez les locataires que chez les propriétaires occupants. Ses objectifs ? **Améliorer l'habitat des plus démunis** et **lutter contre la précarité énergétique**. Les actions menées sur le territoire sont diverses: chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), animations collectives, prêts d'outils gratuits, dépannages pédagogiques...

En Béarn, l'activité de l'association a démarré par l'organisation d'un **chantier formation** sur un appartement communal de Laruns. Ce chantier de rénovation a permis à une dizaine de stagiaires d'être formés pour le titre professionnel de Peintre en Bâtiment durant 8 mois. Cet appartement rénové va désormais bénéficier à une nouvelle famille sur la Commune.



## Le BricoBus des Compagnons Bâtitisseurs



Vous l'avez peut-être déjà croisé, l'association a récemment lancé le BricoBus. Ce camion aménagé sillonne le territoire béarnais pour aider les habitants à faibles ressources à rénover leur logement. Une équipe composée d'un animateur technique et d'un jeune volontaire en service civique accompagne les habitants dans la définition et la réalisation de leurs travaux de second œuvre (peinture, pose de sol, changement de menuiseries, isolation...) Participation, partage, et entraide: le cœur de l'action est la participation active du bénéficiaire sur son chantier, et la mobilisation de bénévoles désireux d'apprendre ou de partager leurs compétences.

Au total, 20 chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée ont déjà été réalisés en Béarn cette année. Généralement, **le bénéficiaire ne débourse que 10% du montant des matériaux**, le reste étant pris en charge par l'association. L'enveloppe moyenne est de 650 €.

A Laruns, deux foyers ont bénéficié de travaux de peinture. S'agissant de logements communaux, les matériaux ont été intégralement financés par la Commune.

## CONTACT

**Eve LOUVET**

Coordnatrice Compagnons Bâtitisseurs Nouvelle Aquitaine

07 68 37 05 34 [e.louvet@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:e.louvet@compagnonsbatisseurs.eu)

**Paul BOURGUIGNON**

Garde-champêtre de Laruns

06 82 93 18 50 [gardechampetre@laruns.fr](mailto:gardechampetre@laruns.fr)

**Laruns Magazine n°19**

**Septembre 2019**

15

# TOURISME



## L'OFFICE DE TOURISME DE LARUNS RENOUVELLE SA MARQUE "QUALITÉ TOURISME"

La première fois, c'était en 2015. 3 ans plus tard, l'OT de Laruns a repassé l'audit certifié par la Fédération des Offices de Tourisme de France, et obtenu en décembre dernier le renouvellement de la marque.

*Les détails avec Corinne Crabé  
Directrice de l'Office de  
Tourisme  
de Laruns*



### 1 Pourquoi une marque qualité tourisme ?

Tout d'abord c'est un référentiel qualité pour nos métiers. Il faut savoir qu'à chaque passage de la marque, toute l'équipe est audité avec de nombreux critères. L'accueil, la commercialisation, l'animation et l'événementiel, la promotion et communication, la boutique. C'est un pas supplémentaire vers notre clientèle. Répondre au mieux à ses attentes. C'est une reconnaissance du travail de l'équipe.

### 2 Quelles sont les exigences requises ?

Tout professionnel se doit de faire de la qualité pour répondre au mieux à ses clients. On peut dire que dans une destination touristique comme la nôtre, Laruns, Artouste, la vallée d'Ossau tous les acteurs du tourisme mettent les petits plats dans les grands pour accueillir au mieux. Comme sur une table du 15 août à Laruns où il ne manque rien !

Il se peut que certains détails nous échappent parfois, et c'est pour cette raison que l'écoute client est très importante dans notre dispositif. Nous notons toutes les réclamations et suggestions, qu'elles soient faites à l'écrit au comptoir, ou à travers les messages laissés sur les réseaux sociaux ou avis clients. Tout est traité dans un but d'améliorer les services. Au moment des bilans, après les saisons, cela nous permet de revoir certaines procédures ou de travailler avec les acteurs locaux pour améliorer ce qu'il est possible de faire.



### 3 Quelles sont les attentes de l'équipe municipale sur ce volet qualité service ?

Le Maire et son équipe municipale mettent la barre haute sur le plan de la qualité et du service rendu pour notre territoire. Ils s'investissent beaucoup sur le tourisme, et sont à l'écoute des attentes clients. Nous savons tous à l'Office de tourisme que pour garder une image positive et forte de notre destination, nous devons proposer des services de qualité dans toutes nos attributions : accueil, service commercial, animation, événementiels, communication, services administratifs. Être au plus haut niveau de la qualité est une exigence quotidienne du Maire et son équipe municipale, à laquelle nous répondons.



Laruns Magazine n°19  
Septembre 2019

# ZOOM sur...

## LE SITE DE BIOUS



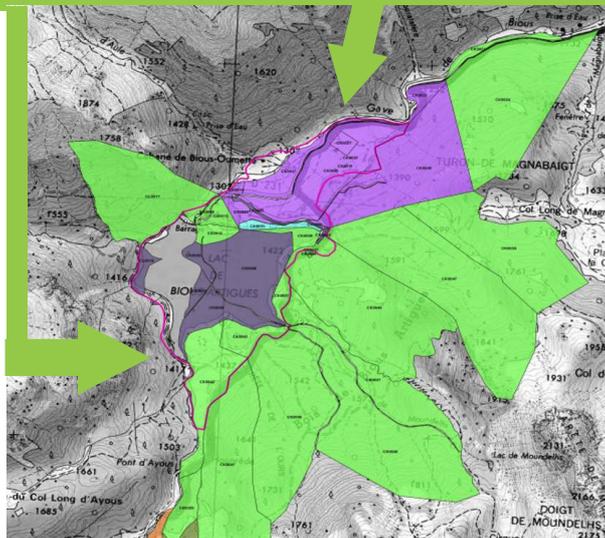
Bioux-Artigues (alt.1420m)



Bioux-Oumettes (alt.1300m)

### LES PROPRIÉTAIRES

- COMMISSION SYNDICALE BIELLE-BILHERES** Propriétaire du plateau de Bioux-Artigues
- COMMISSION SYNDICALE BIELLE-BILHERES-LARUNS** Propriétaire du plateau de Bioux-Oumettes
- PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT** Propriétaire de la route départementale 231
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** Propriétaire du barrage/lac de Bioux-Artigues



### LES ACTEURS ASSOCIÉS

- Site de Bioux situé sur le territoire administratif de Laruns.
- shem** Concessionnaire du barrage de Bioux-Artigues
- Parc National** Zone coeur du Parc National à gauche de la RD231
- VALLÉE D'OSSAU** Compétence "Promotion du tourisme" de la CCVO

Inscrit au réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) du département depuis 1999, le site de Bioux attire chaque année près de 100 000 visiteurs (4ème site le plus visité du Parc national des Pyrénées). Les jours de forte affluence, les 500 places de stationnement que comptent les deux parkings se trouvent saturées en quelques heures, et la route doit être fermée dès le virage de Gabas.

Comme tous les étés depuis 20 ans, une équipe de jeunes

placiers a été recrutée pour assurer la gestion et le gardiennage des deux parkings, entre le 23 juin et le 3ème week-end de septembre. Leurs missions: plaçage des véhicules, information des usagers, entretien des sanitaires... Nouveauté cette année, ils sont accompagnés tout l'été par un agent de sécurité ■

### Budget 2019 du gardiennage de Bioux



- \* Emplois jeunes
- 1 agent de sécurité
- Location de toilettes à Bioux-Oumettes
- Signalétique chemins de randonnée
- Produits d'entretien
- Tenues pour le personnel
- Frais divers



Laruns Magazine n°19  
Septembre 2019

# PASTORALISME

## L'innovation à 1800 m d'altitude

De la mi-juin à la fin septembre, la cabane de Saoubiste est utilisée par Anne-Laure, Pierre Gérard, et leurs enfants.

La traite mécanique, la transformation fromagère et le gardiennage du troupeau de 450 brebis laitières occupent les journées de cette famille. Améliorer leurs conditions de vie et travail pour pérenniser leur activité est un enjeu important pour le Conseil municipal, qui a porté candidature pour installer un outil innovant.

Grâce à l'initiative de l'IPHB et aux savoir-faire des artisans locaux, un prototype de caisson héliportable d'électrification en 220 volts permet d'alimenter la cabane en électricité. Lumière, prises de courant, machine à laver, refroidisseur à lait sont désormais fonctionnels.



## SAOUBISTE

Le caisson est couplé à un groupe électrogène permettant d'alimenter la machine à traire pour la traite mécanique des brebis. Par ailleurs, ce dernier peut venir en secours des batteries si le soleil vient à manquer. Cet équipement mixte permet d'améliorer les conditions de vie, mais également de travail sur une estive accessible en 1h30 de marche. D'un coût relativement raisonnable (25 000 €), ce prototype a été financé à 80% grâce au concours du Commissariat général à l'Egalité des Territoires, du Conseil Départemental 64 et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ■

## SENTIER DE LUSQUE

Suite au violent incendie qui a ravagé les gorges des Eaux-Chaudes jusqu'à Goust en janvier dernier, le sentier pastoral de Lusque a fortement été dégradé. Le sol a été érodé, rendant le chemin instable et dangereux pour le bétail et les randonneurs.

Après un héliportage de matériel au mois de juin, les services techniques de la commune de Laruns, le pâtre communal et les services de la CCVO ont posé 250m de clôture de sécurisation le long du sentier.



## Entretien des estives

La Commission pastorale poursuit son travail de modernisation et de gestion des estives. Un programme de broyage mécanique est prévu cet automne sur l'estive d'Arriutort (secteur des Artigues et du Lapassa). En effet, la bruyère, la myrtille, les genévriers et quelques arbrisseaux envahissent les pâturages. Un dossier de demande de financement a été déposé, et 70% de financements publics ont été obtenu grâce à la mesure 7.6B « mise en valeur des espaces pastoraux ».

## POUR UN TERRITOIRE SANS PRÉDATEURS !

Les 4 et 5 octobre 2018 resteront des dates amères pour tous les élus et éleveurs de montagne. Deux ourses ont été réintroduites dans nos vallées, malgré un large refus de la profession agricole et des élus ; dont une sur notre territoire de Laruns.

En complément de l'arrêté municipal interdisant la divagation de l'ours sur le territoire communal pris le 2 octobre 2018, le Maire de Laruns a déposé un recours gracieux contre l'arrêté ministériel du 29 août autorisant la réintroduction. Cette initiative a été largement soutenue par l'ensemble des 107 Maires du département, qui ont signé un manifeste contre les réintroductions.

La commune de Laruns dénonce fortement les actes irréfléchis du Gouvernement, ainsi que le manque de transparence sur la localisation des ours par les services de l'Etat. Elle reste mobilisée pour faire entendre aux plus hautes autorités que les prédateurs n'ont aucunement leur place dans nos estives.

**La commune de Laruns soutient son élevage pastoral et la vie dans les vallées !**

**Laruns Magazine n°19**

**Septembre 2019**

# FORÊT

## L'EXPLOITATION FORESTIERE REDEMARRE !

Après une année 2018 difficile, marquée par une météo défavorable et le manque d'entreprises disponibles, la valorisation de notre forêt reprend enfin avec le lancement de deux opérations d'exploitation cette année.

### LANCEMENT D'UNE EXPLOITATION PAR CÂBLE AU BITET

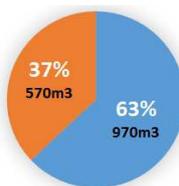
Pour la première fois depuis près de 30 ans, un chantier d'exploitation par câble vient d'être lancé sur le secteur du Bitet. Cette opération, décidée par délibération du 27 septembre 2018 et qui s'inscrit dans le cadre du « Plan Câble » départemental porté par l'Association des Communes Forestières du 64, vise à pérenniser et valoriser le patrimoine forestier de la Commune, et fournir à la filière bois la ressource nécessaire.

Situées dans le vallon du Bitet, les parcelles de hêtraie-sapinière concernées (n°316 et 317) sont implantées sur de fortes pentes (70%) d'éboulis stabilisés. Compte tenu du contexte topographique de la zone, de la fragilité de la desserte existante et des enjeux de sécurité, une intervention classique par tracteur aurait été trop difficile à réaliser. L'exploitation par câble s'est donc avérée être la solution la plus adaptée au site.

L'exploitation de ces 15 ha de forêt communale sera conduite avec le souci du maintien de ce patrimoine, et de son rôle essentiel de protection.

Le chantier s'accompagnant de phases administratives lourdes et complexes, la Commune en a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte du Haut Béarn, et l'ONF assurera l'assistance technique de l'opération. La coupe va être réalisée par câble mât, et le bois déposé sur la piste passant au pied de la parcelle. Pour cela, 7 lignes de 260 à 360m ont été installées depuis la piste menant à la conduite forcée de Sesques, et une place de travail et de chargement temporaire a été créée. ■

### ■ Produits attendus de la coupe



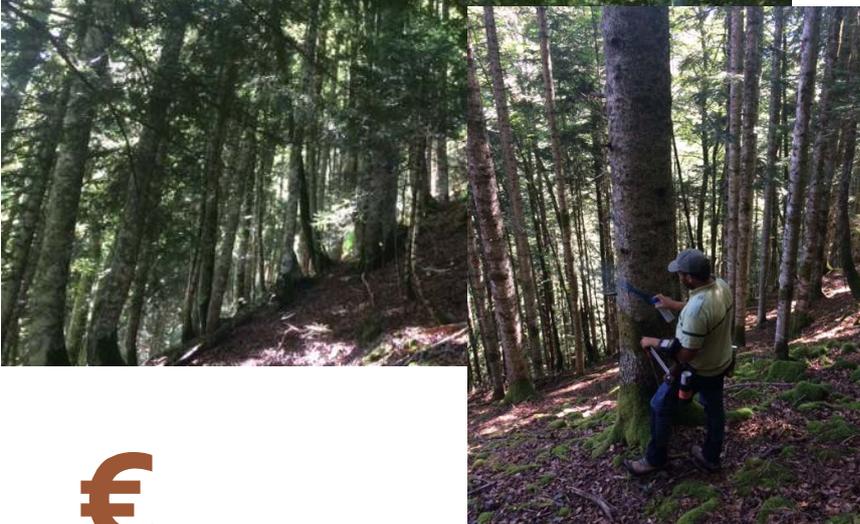
■ Hêtre ■ Sapin



■ Qualité "charpente"  
■ Qualité "coffrage"  
■ Bois de trituration ou énergie



■ Bois de chauffage (destiné aux habitants)  
■ Bois d'œuvre



Le coût prévisionnel d'exploitation s'élève à 107 096 €, et la recette des bois est estimée à 72 000 €. Pour financer le solde de cette exploitation, des subventions ont été sollicitées. L'aide de l'Etat pourrait s'élever à 17 625 €, et celles de la Région et du Conseil départemental à 10 892 € chacune.

### COUPE A LABOUCHOUSE (GOURZY)

Cette coupe par tracteur, d'environ 1200m<sup>3</sup> de bois, a été approuvée par délibération du 13 février 2019 et martelée par l'ONF.

La coupe est aujourd'hui quasiment terminée, et ses produits alimenteront le bois d'affouage pour les foyers larunsois (une partie sera vendue à des professionnels). 9 camions de bois ont été récupérés pour l'affouage, et distribués sur les places de dépôt de Debat-Getre, Gléré de Pon et Gléré d'Espalungue. Le bois est délivré par lots de 3 stères. Afin de limiter les nuisances, il est demandé aux affouagistes d'utiliser les tronconneuses de 10h à 12h, puis de 14h à 16h.

Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

19



## VERS UN REGROUPEMENT DES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD) EN VALLÉE D'OSSAU

Depuis la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) du 28 décembre 2015, le paysage du secteur de l'aide à domicile a été modifié. Le régime d'autorisation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (dont fait partie le SAAD géré par le CCAS de Laruns) relève désormais de la seule compétence des Départements.

En séance du 29 juin 2017, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques\* a décidé d'«équilibrer l'offre actuelle» des SAAD et d'encourager « le rapprochement des services à faible activité en fixant des seuils d'activité minimums attendus ».

Actuellement, le seuil minimal de 15 000 heures annuelles pour les bénéficiaires d'APA/PCH\* fixé par le Département n'est pas atteint par le SAAD de Laruns. Pour pouvoir continuer à exercer son activité et contractualiser avec le Conseil Départemental, il doit donc se regrouper avec d'autres services. Cette centralisation permettra de mutualiser certaines charges (formation, coordination...) d'améliorer les conditions de travail pour les salariées, et de faciliter les conditions d'intervention chez les bénéficiaires.

Un bureau d'études a été choisi, et un groupe de travail s'est constitué pour mener une réflexion

commune entre le Département, la CCVO, et les SAAD d'Arudy et de Laruns. Dans tous les cas, les pôles de Laruns et d'Arudy seront maintenus.

Pour le reste, l'activité « CCAS » proprement dite sera maintenue sur chaque territoire communal ; seul le volet « Aide à Domicile » fera l'objet du regroupement.

**Maintenir le plus longtemps possible les personnes en situation d'autonomie et leur apporter un service de qualité est essentiel** ; d'autant que le coût du maintien à domicile reste nettement inférieur à une prise en charge dans un établissement. Le travail qui est mené actuellement répond à ces enjeux, **afin que la dépendance puisse être accompagnée dignement sur notre territoire rural.**

\* Le Conseil Départemental est le principal financeur, c'est lui qui fixe le prix de l'heure d'intervention de l'Aide à Domicile.

\*APA= Allocation Personnalisée d'Autonomie  
PCH= Prestation de Compensation du Handicap.



## LES INFOS DU CCAS

- Les nouveaux habitants de Laruns de plus de 65 ans sont invités à se faire connaître auprès du CCAS afin de recevoir l'invitation au repas des aînés, et le colis de Noël.
- Le CCAS propose toujours des bons d'aide pour les collégiens, lycéens et étudiants de Laruns. Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner et retirer un dossier à partir du 15 septembre 2019.

## UN ACCORD DE SANTÉ COMMUNALE

La Mairie et le CCAS de Laruns ont validé un accord exclusif de santé communale pour l'année en cours avec l'Agence AXA de M. SCHATZ (29 rue Carnot à Pau). Cet accord permet à l'ensemble des habitants, des professionnels et des entreprises de la Commune de bénéficier d'une réduction de 30% sur leur contrat santé AXA. Une réunion d'information sera proposée au cours de l'année sur Laruns afin de vous renseigner sur vos droits en matière de santé. Vous pouvez également contacter l'agence au 0559113000 pour une étude personnalisée.

### 1 Quel bilan tirer des saisons passées, et que nous réserve la saison culturelle 2019-2020 ?

Nous allons déjà débiter une cinquième saison. La fréquentation est en croissante progression mais fluctue en fonction du type de spectacle. Le public de la vallée d'Ossau s'approprie de plus en plus le lieu même si la majorité des spectateurs qui fréquente la salle n'en est pas issue. Il est regrettable que le public local manque encore de curiosité pour venir découvrir de nouveaux talents ou des pièces de théâtre pourtant de grande qualité.

La saison 2019/2020 sera tournée vers la bonne humeur avec des univers très différents : celui d'Amoutati impertinent et haut en couleurs, celui de Chris Esquerre très décalé, celui décapant de Laurent Baffie ou très noir de Jérémie Ferrari et Elodie Poux.

Côté concert, nous retrouvons le groupe Arcadian qui sort son nouvel album et le poète Yves Duteil qui ne manquera pas de créer des moments uniques de complicité et d'intimité avec le public. Sans oublier la troupe de théâtre du gaucher qui interprétera des pièces de Courteline, créées à l'Espace 2015.



**Christophe DUVERNEUIL**  
Responsable de l'Animation culturelle

### Un nouveau site internet pour l'Espace 2015 !



### 2

### Comment s'y prend-on pour attirer à Laruns des têtes d'affiches connues dans la France entière ?

C'est un travail de longue haleine et de relationnel. Il faut gagner la confiance des productions et savoir accueillir correctement les artistes, pour que leur passage à l'Espace 2015 reste pour eux, un souvenir marquant. Le bouche à oreille fonctionne en effet aussi très bien chez les artistes...

### 3

### 4 ans après la création de l'Espace 2015, quelle place occupe l'animation culturelle à Laruns ?

Avant sa création, l'offre culturelle (hormis les traditions locales) reposait principalement sur la programmation gratuite grand public de l'Office de Tourisme.

L'Espace 2015 est devenu en peu de temps une référence incontournable reconnue par les professionnels du spectacle et les médias, ce qui permet de véhiculer une image forte de Laruns à l'extérieur du territoire.

Le retour du public sur la qualité des spectacles proposés est très positif. La programmation culturelle se veut généraliste, non élitiste et complémentaire de l'offre des autres salles du Béarn.

Il ne faut pas oublier d'associer à ce dynamisme, les associations locales qui font vivre ce lieu tout au long de l'année : en 2018 ce ne sont pas moins de 51 manifestations supplémentaires, privées ou publiques, qui y ont été organisées...

Salle de spectacle et de réception  
**Espace 2015**  
Ville de Laruns

# CULTURE

## MÉDIATHEQUE

### 6 ANS DE CULTURE... ET DE RENCONTRES !

Avec ses 1348 abonnés cette année (l'ancienne bibliothèque associative en comptait 88...), la Médiathèque de Laruns ne cesse de se développer. Depuis son ouverture en 2013, l'équipe oeuvre à la démocratisation de la culture par, et au delà, des livres. Ce lieu culturel s'est imposé sur notre territoire comme un espace de rencontres, autour d'une offre culturelle toujours plus variée (livres, musique, expositions artistiques, ateliers...). Particulièrement dynamique et proactive, la Médiathèque de Laruns a largement augmenté sa base de documents et les nouveautés y sont disponibles dans des délais records ! Favoriser l'accès aux savoirs et développer les liens sociaux entre différents publics sur un territoire de montagne: une belle mission pour cette Médiathèque, a (re)découvrir !



### C'EST NOUVEAU !

- Création d'un jardin partagé à l'arrière du bâtiment
- Création d'une plateforme musicale en ligne (4.5 millions de références)
- Nouvel agencement grâce à l'acquisition de nouveau mobilier intérieur/extérieur

### ATELIERS RÉCURRENTS MIS EN PLACE

- 2018: Ateliers de produits naturels, Trucs et astuces pour l'Environnement
- 2019: Ateliers culinaires – gastronomie locale et internationale
- 2019: Ateliers recyclage de palettes avec l'association "Les Compagnons bâtisseurs"

## ART, GASTRONOMIE ET PARTAGE:

### UNE JOURNÉE D'ANNIVERSAIRE PAS COMME LES AUTRES

A l'occasion des 6 ans de la Médiathèque, l'équipe et les bénévoles ont concocté le 2 août dernier une journée "festive, artistique et gustative" ouverte à tous. Dès le matin, le public était invité à préparer une garbure ossaloise en compagnie d'Arnaud Lavignolle et Jean Esquer, Champions du Monde de la Garburade 2018 à Oloron. L'après-midi, André Bedouret, chef américain venu du Texas (membre de l'académie culinaire des Etats-Unis et gagnant de nombreux concours internationaux) est venu présenter les différents piments et leur préparation dans la cuisine Mexicaine. La journée s'est

poursuivie par une intervention du Maire de Laruns, l'occasion pour lui de rappeler combien la Médiathèque est une richesse pour Laruns et ses habitants: "*un lieu de vie à part entière*", "*une structure au plus près de chaque usager, qui fait vivre l'engagement de la Commune en faveur de la culture gratuite pour tous*". Au programme enfin, le vernissage de l'exposition "Coeurs, corps, gueules" en présence des artistes de l'exposition, qui s'est clôturé par un moment de convivialité autour de la garbure préparée le matin.



Laruns Magazine n°19

Septembre 2019

22

# PATRIMOINE

## LE QUARTIER PON AURAIT EU UNE CHAPELLE !



Y aurait-il eu une chapelle au quartier Pon ? C'est en tout cas ce que laisse penser cette photographie ancienne retrouvée il y a quelques années dans les archives de la Mairie. Difficile de dater ce document dont on ne connaît pas l'origine. Mais ce dernier contient quelques indices sur son époque: l'état de la passerelle en bois, la présence du pont Lauguère et de la route des Eaux-Chaudes déjà réalisés... La chapelle semble encadrée dans la maison Mourasse, propriété aujourd'hui de Xavier Lafont. Ce dernier nous a appris que la fenêtre (ci-dessous) était un passage pour accéder à cette chapelle. Interrogés, les voisins ignoraient tous qu'un tel édifice ait pu exister. A celui ou celle qui disposerait d'informations plus précises, la Municipalité est preneuse !

## SAVEZ-VOUS

ce que signifient ces inscriptions ?



Maison Isaure (Rue du Bourguet)



Maison Fourcade Jean (quartier Pon)

## RÉPONSE

SH: Jéus sauveur des Hommes



## VIERGE DU HOURAT

### Hommage à Roger Desmé

Roger Desmé avait électrifié à ses frais la Vierge du Hourat en 2007, grâce à un système d'éclairage solaire permettant d'illuminer la statue à la nuit tombée. Il était l'arrière-petit neveu de l'abbé isidore Pouré, qui avait fait installer cette Vierge en fonte en 1881. A l'époque, deux chevaux avaient été attelés pour la hisser tout en haut. Cette vierge "royale" est coiffée d'une couronne, et tient une baguette dont les 3 anneaux représentent le Père, le Fils, et le Saint Esprit. La Municipalité souhaite que cette Vierge illumine encore les nuits de Laruns, et va pour cela lancer prochainement des travaux de réparation.

## INSOLITE

Des vaches sculptées...très discrètes !



# AGENDA

## TRAVERSÉE DES CONTREBANDIERS

**Mercredi 21 août**

Du panorama exceptionnel d'Artouste, face au Pic du Midi d'Ossau, aux crêtes frontalières, balade de 6h pour admirer un vallon, un lac, un cirque et vivre l'instant d'une journée au rythme des contrebandiers...avec un accompagnateur en moyenne montagne. Randonnée sportive d'une journée, excursion du Petit Train d'Artouste, casse-croûte dans une auberge de la vallée, transfert des personnes. Journée sportive et conviviale réservée aux personnes ayant une bonne condition physique.



## L'ASCENSION DU PALAS

**Mercredi 21 Août**

Réaliser l'ascension d'un beau sommet escarpé des Pyrénées avec un guide de haute montagne, en profitant de la montée par le Petit Train d'Artouste. La partie technique de l'ascension est accessible à toute personne ayant une bonne condition physique, habituée à marcher avec du dénivelé. Cette ascension est idéale pour un premier contact avec la Haute Montagne : lacs, reliefs granitiques, végétation d'altitude, Parc National, isards, marmottes, un peu d'escalade, une vue imprenable sur le premier sommet dépassant 3000m en venant de l'Atlantique : le Balaitous (3144m).



## LA MONTEE DE L'AUBISQUE & LE TRAIL DE L'AUBISQUE

**Dimanche 25 Août**

32ème édition - Dernière étape du Challenge d'Ossau entre Laruns et le Col d'Aubisque. Route entièrement fermée à la circulation.

Course ouverte à tous : marche, course, rollers, ski-roue, échasses, handisport.

Parcours trail entre Laruns et l'Aubisque par la montagne ! 900 concurrents attendus et plus d'une centaine de bénévoles qui sauront accueillir les participants à toutes les épreuves.



## AU PIED DU MUR – TOUR DE L'OSSAU

**Samedi 31 Août**

7ème édition - Trail autour du Pic du Midi d'Ossau. Parcours de 17 km avec 1100 mètres de dénivelés. Départ et Arrivée au parking de Biouss-Oumettes. Limité à 400 concurrents.

## ON S'Y COL!

**Dimanche 8 Septembre**

Le Col d'Aubisque réservé aux cyclos ! Route fermée à la circulation permettant l'ascension du col mythique à tous les passionnés de vélo ! Evénement ouvert à tous, non chronométré. 700 personnes attendues.



## BLOC OSSAU CONTEST

**Samedi 14 Septembre**

Découverte et initiation à l'escalade sur bloc à Pont de Camps. Contest photo en parallèle. 100 participants attendus.

## KM VERTICAL ARTOUSTE

**Dimanche 15 Septembre**

Venez vous frotter au Kilomètre Vertical d'Artouste, sur le terrain de la station de Trail Ossau-Pyrénées.

3 kilomètres de montée sèche, un demi-litre de sueur, 3 sourires et une grimace...et des records à battre (ou pas)!

## HERA DEU HROMATGE

**5 & 6 Octobre**

Foire au Fromage de Laruns : Fête traditionnelle de Laruns et de la Vallée d'Ossau mettant en avant le Fromage Pur brebis de la Vallée d'Ossau avec son concours du dimanche. Mise en valeur du savoir-faire des bergers et du pastoralisme valléen ainsi que la culture Ossaloise durant tout le week-end. Nombreuses animations. 15000 personnes attendues pour 2019.



## TÉLÉTHON

**6 & 7 décembre**

## FÊTE DE LA RAQUETTE A NEIGE

**Dimanche 12 janvier**

200 personnes attendues. Initiation et découverte de l'activité raquette auprès des accompagnateurs de la Vallée d'Ossau. Présence du SDIS pour sensibilisation au milieu montagnard avec démonstration du travail des chiens d'avalanche. Atelier du Parc National sur le milieu montagnard. Espace enfant avec sculpture sur glace.